

## Activité 3

### Document 8 – Cas individuels

#### Fiche 1

**Amina** a 20 ans et, depuis toujours, elle a des difficultés à apprendre de nouvelles choses. Amina est née dans le camp de personnes réfugiées où elle vit toujours avec sa famille. Elle n'a jamais eu accès à l'éducation, car ses parents avaient peur de l'envoyer à l'école. À part sa famille, la plupart des personnes ne la comprennent pas lorsqu'elle parle à cause de sa prononciation. Elle participe aux tâches ménagères élémentaires.

- Le personnel qui se trouve aux points d'entrée/accès est au courant de ces processus accélérés, et une équipe est chargée de surveiller l'ensemble de la zone d'accueil afin de repérer rapidement en amont les personnes ayant des besoins particuliers, y compris les personnes handicapées, et de les faire avancer.
- Toutefois, avec l'utilisation des codes de besoins spécifiques relatifs au handicap, qui existaient déjà et reposaient uniquement sur des indices visuels, l'identification des personnes handicapées est restée insuffisante (1,2 %).

- Comment pourriez-vous lui permettre d'avoir un meilleur accès à l'information ?
- Quels types de modifications lui garantirait-elles un meilleur accès aux services d'aide et de protection ?
- Quels seraient les avantages escomptés sur le plan de la protection d'Amina ?



## Fiche 2

**Jorge** a des problèmes d'audition ; il n'entend que les sons forts. Il a appris à lire sur les lèvres, ce qui lui permet de communiquer avec les autres, mais il n'entend pas les annonces faites dans le centre d'accueil où il se trouve actuellement.

- Jorge a répondu « Je n'entends rien tout. » à la question « Éprouvez-vous des difficultés à entendre ? », et on lui a attribué le code DS-H.
- Les entretiens et les procédures qui l'attendent au centre d'accueil l'inquiètent beaucoup, car il n'a pas compris une grande partie des informations.

- Comment pourrions-nous lui permettre d'avoir accès à l'information ?
- Quels types de stratégies lui garantiraient un meilleur accès aux services d'aide et de protection ?
- Quels seraient les effets escomptés sur la protection de Jorge ?



## Fiche 3

**Greta** a 80 ans et perd peu à peu la vue depuis l'âge de 65 ans. Elle peut encore s'orienter dans sa maison lorsqu'elle porte des lunettes, mais elle a du mal à se déplacer dans les endroits qu'elle ne connaît pas et se perd facilement. Elle a récemment fui son domicile et vit depuis un mois dans une nouvelle ville de son pays, mais elle ne veut pas sortir seule de peur de perdre ses lunettes.

- Greta a répondu « Oui, beaucoup. » à la question « Éprouvez-vous des difficultés à voir ? », et on lui a attribué le code DS-V.
- Bien qu'elle bénéficie toujours d'une pension, Greta n'a reçu aucun courrier récemment, car elle a quitté son domicile, qui se trouve dans une zone de conflit. Ses économies s'épuisent et elle a du mal à se procurer des produits alimentaires et d'hygiène de base.

- Comment pourrions-nous lui permettre d'avoir accès à l'information ?
- Quels types de stratégies lui garantiraient un meilleur accès aux services d'aide et de protection ?
- Quels seraient les effets escomptés sur la protection de Greta ?



## Fiche 4

**Leisha** a 14 ans et a été blessée par une balle alors qu'elle fuyait un conflit. Depuis, elle se déplace en fauteuil roulant, et la mobilité de ses bras et de ses mains est très réduite. Elle peut utiliser une cuillère et des crayons adaptés pour manger et faire ses devoirs, mais elle a besoin d'aide pour s'habiller.

- Leisha a répondu « Je n'y parviens pas du tout » à la question sur la mobilité du bas du corps (code DS-LBM ), « Oui, beaucoup » à la question sur la mobilité du haut du corps (code DS-UBM) et « Oui, beaucoup. » à la question sur les soins personnels (code DS-SC). Ces informations ont été enregistrées dans proGres.
- La famille de Leisha vit dans une maison à un étage qui a deux escaliers à l'entrée. Leisha aime lire mais souhaiterait retourner à l'école.

- Comment pourrions-nous lui permettre d'avoir accès à l'information ?
- Quels types de stratégies lui garantiraient un meilleur accès aux services d'aide et de protection ?
- Quels seraient les effets escomptés sur la protection de Leisha ?

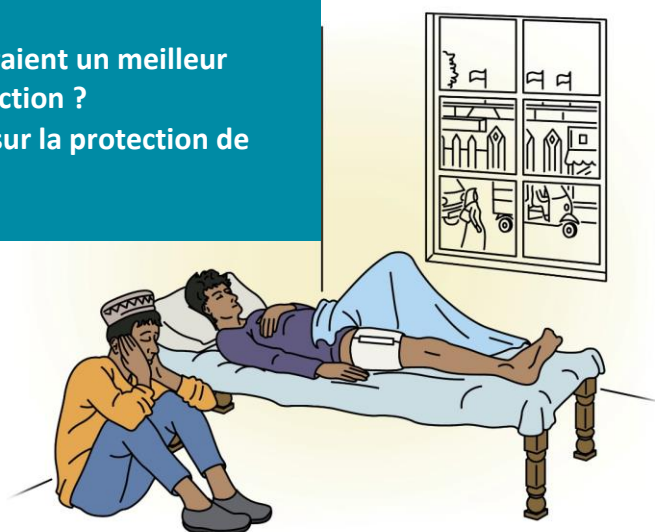


## Fiche 5

**Yogesh** a récemment traversé la frontière avec son frère aîné, qui est blessé mais se remet bien. Yogesh signale qu'il se sent parfois submergé par les souvenirs de ce qu'ils ont vécu dans leur pays d'origine et qu'il a alors du mal à contrôler ses émotions. Cela lui arrivait déjà enfant, avant le conflit, mais c'est pire aujourd'hui.

- Yogesh a répondu « Oui, beaucoup. » à la question « Éprouvez-vous des difficultés à contrôler vos émotions ? », et on lui a attribué le code DS-EB.
- Yogesh raconte qu'il était un bon mécanicien dans son pays, mais qu'il a du mal à travailler en dehors de chez lui, car il est souvent très tourmenté et a peur de laisser seul son frère en convalescence.

- Comment pourrions-nous lui permettre d'avoir accès à l'information ?
- Quels types de stratégies lui garantiraient un meilleur accès aux services d'aide et de protection ?
- Quels seraient les effets escomptés sur la protection de Yogesh ?



## Fiche 6

**Ali** a été blessé en fuyant son pays il y a 9 mois et il n'a pas pu accéder aux soins de santé dont il a besoin. Depuis, il lui est impossible de marcher plus d'une centaine de mètres sans aide, mais aussi d'effectuer des travaux manuels, qui étaient auparavant sa source de revenus.

- Ali a répondu « Oui, beaucoup. » à la question « Éprouvez-vous des difficultés à marcher ou à monter des marches ? », et on lui a attribué le code DS-LBM.
- Ali vit seul et a monté un petit atelier de réparation de chaussures. Il a peu de connaissances financières et numériques, mais il voudrait apprendre.

- Comment pourrions-nous lui permettre d'avoir accès à l'information ?
- Quels types de stratégies lui garantiraient un meilleur accès aux services d'aide et de protection ?
- Quels seraient les effets escomptés sur la protection d'Ali ?



### — Fiche « stratégie » 1 —

**Contribuer aux programmes de développement des moyens de subsistance** pour veiller à ce que les initiatives de soutien financier et de renforcement des compétences soient inclusives : accessibilité des lieux et des informations (diffusées sous forme audio ou écrite, et faciles à lire), compétences des formateurs à travailler auprès des personnes handicapées ; mise en place de groupes de soutien par les pairs.



**Rendre accessibles les services de réadaptation, y compris les équipements d'assistance, la formation à leur utilisation et les conseils sur l'adaptation de l'environnement physique à des fins d'inclusion.**





**Donner accès à des subventions et/ou à un soutien en nature pour améliorer l'environnement physique (installer des dispositifs d'accessibilité dans les toilettes, à l'entrée du domicile, sur le lieu de travail, etc.).**



**Fournir des  
informations  
pertinentes dans un  
langage simple.  
Trouver des espaces  
tranquilles où discuter  
de ces informations.**



# Engager des interprètes en langue des signes.



**Mobiliser des groupes communautaires** afin de favoriser l'accès aux services de base (en planifiant des distributions à domicile ou de proximité, ou en organisant un accompagnement/des groupes de marche pour se rendre dans les zones de distribution, par exemple).



**Accorder des subventions afin de permettre aux personnes d'accéder à d'autres moyens de transport si les transports publics ne leur sont pas accessibles.**



**Diffuser des  
informations faciles à  
lire sur la violence  
basée sur le genre et la  
protection contre  
l'exploitation et les  
abus sexuels, y compris  
sur les modes de  
signalement.**



**Effectuer des visites fréquentes** au sein des ménages et envisager de mettre en place un soutien entre pairs dans des espaces sûrs.



**Garantir l'accès à des supports éducatifs et à un soutien à domicile, une première étape avant de participer à des activités d'apprentissage et de développement des compétences dans le cadre de groupes de pairs ou de programmes d'éducation formelle.**





**Communiquer des informations sur les processus nationaux d'évaluation et de détermination du handicap nécessaires pour accéder aux programmes de protection sociale.**

